

Réf EQ2019TGA

GLOSSAIRE

CAS : Contrat d'Accès aux Soins - ADC : Actes de chirurgie - ADA : Actes d'anesthésie - ADI : Actes d'imagerie - ADE : Actes d'échographie
 ATM : Actes Techniques médicaux - AXI : Prophylaxie bucco-dentaire - END : Actes d'endodontie - ICO : Inlay-Core - INO : Actes inlay-onlay
 IMP : Implantologie - ORT : Orthodontie médecin - PAR : Prothèse amovibles définitives résine - PAM : Prothèse amovibles définitives métalliques
 PDT : Prothèses dentaires provisoires - PFC : Prothèses fixes céramiques - PFM : Prothèses fixes métalliques - SDE : Soins dentaires
 TDS : Parodontologie - TO : Orthodontie - RPN : Réparation sur prothèses

Tableau de garanties Réf EQ2019TGA

	Garantie 100		Garantie 150		Garantie 175		Garantie 250	
	médecins adhérents au CAS	médecins non adhérents au CAS	médecins adhérents au CAS	médecins non adhérents au CAS	médecins adhérents au CAS	médecins non adhérents au CAS	médecins adhérents au CAS	médecins non adhérents au CAS
Age limite d'adhésion	85 ans		85 ans		85 ans		85 ans	
HOSPITALISATION (MEDICALE ET CHIRURGICALE)								
> Frais de séjour en secteur conventionné (1)	Frais réels		Frais réels		Frais réels		Frais réels	
> Frais de séjour en secteur non conventionné	100%		100%		100%		100%	
> Soins - Honoraires en secteur conventionné (ATM - ADC hors dentaire - ADE)	100%	100%	200%	180%	225%	200% (*)	250%	200% (*)
> Soins et honoraires en secteur non conventionné (ATM - ADC hors dentaire - ADE)	100%		100%		100%		100%	
> Forfait journalier (2)	oui		oui		oui		oui	
> Chambre particulière en chirurgie, médecine et maternité (3)	non		45€/j		55€/j		65€/j	
> Chambre particulière sans hébergement (4)	non		7€/j		7€/j		7€/j	
> Frais d'accompagnement (lit et repas hospitaliers) pour enfant de moins de 12 ans en chirurgie et médecine (durée illimitée)	non		15€/j		15€/j		15€/j	
SOINS ET HONORAIRES MEDICAUX CONVENTIONNÉS								
> Consultations, visites généralistes	100%	100%	125%	105%	150%	130%	175%	155%
> Consultations, visites spécialistes	100%	100%	125%	105%	150%	130%	175%	155%
> Actes Techniques (ATM - ADC hors dentaire - ADA)	100%	100%	125%	105%	150%	130%	175%	155%
> Auxiliaires médicaux	100%		100%		125%		150%	
> Analyses laboratoires	100%		100%		125%		150%	
> Radiologie (ADI - ADE)	100%	100%	100%	100%	125%	105%	150%	130%
> Transport	100%		100%		150%		150%	
PHARMACIE								
> Médicaments remboursés par RO	100%		100%		100%		100%	
OPTIQUE (5)								
> Equipement (monture et verres)	100%		350€		450€		470€	
> Lentilles acceptées ou refusées (y compris lentilles jetables) (6)	100%		50€		75€		100€	
DENTAIRE REMBOURSÉ PAR LE RO								
> Soins et radios (ADA - ADC dentaire - ADI - ATM - AXI - END - INO - SDE - TDS)	100%		100%		150%		150%	
> Prothèses mobiles et fixes remboursées par le RO (PAR - PAM - PFC - PFM - RPN - PDT - ICO)	100%		200%		250%		300%	
> Implantologie (IMP) remboursée par la Sécurité sociale	100%		200%		250%		300%	
> Orthodontie remboursée par RO (TO - ORT)	100%		200%		250%		300%	
> Plafond, par an et par bénéficiaire, hors soins et radios (si ce plafond est atteint, les postes de garanties seront limités à 100% du tarif de responsabilité)	Illimité		700€		850€		1000€	
AUDIOPROTHESE - PETIT APPAREILLAGE								
> Audioprothèse - petit appareillage	100%		125%		150%		175%	
> Fauteuil roulant (7)	350€		400€		450€		500€	
CURE THERMALE ACCEPTÉE PAR LE RÉGIME OBLIGATOIRE								
> Soins et honoraires de surveillance	100%		100%		100%		100%	
> Forfait annuel hébergement (hors restauration) et transport. Par an et par bénéficiaire	-		50€		100€		150€	
MATERNITÉ								
> Forfait naissance par grossesse et par bénéficiaire (8)	-		100€		150€		200€	
GARANTIES NOUVELLES (9)								
> Actes d'acupuncture, d'ostéopathie, d'homéopathie, de chiropractie > Actes d'ostéodensitométrie > Vaccins ayant fait l'objet d'une ordonnance non pris en charge par le RO > Produits d'homéopathie et de phytothérapie ayant fait l'objet d'une ordonnance	100% (**)		50€		70€		90€	
+ GARANTIES								
> Protection juridique (selon convention CFDP)	Oui		Oui		Oui		Oui	
> Soutien financier (selon Dispositions Générales Avantages - COVEA)			Pour les moins de 60 ans à la souscription.					
> Soutien financier + (selon Dispositions Générales Avantages - COVEA)			Pour les plus de 60 ans à la souscription.					
> Assistance (selon convention MAPFRE)	Oui		Oui		Oui		Oui	

Les prestations en pourcentage sont exprimées sur la base du tarif de responsabilité (Tarif de Convention en secteur conventionné ou Tarif d'Autorité en secteur non conventionné) et intègrent le remboursement du Régime Obligatoire (RO). Elles sont accordées dans la limite des frais réels.

Les montants annuels en euro figurant dans ce tableau représentent des plafonds versés en sus du remboursement éventuel du Régime Obligatoire, dans la limite des frais réels. Ils ne peuvent être ni dépassés, ni reportés.

Un seul niveau de garantie doit être souscrit pour une même famille.

(1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (*) (**): Voir ci-contre